

# Alternatives économiques : Projet de loi El Khomri : une fausse piste pour lutter contre le chômage

***Philippe Frémeaux économiste.***

Le projet de loi El Khomri vient réformer profondément le droit du travail dans le sens d'une plus grande flexibilité. Un projet plébiscité par le patronat et par l'opposition et qui jette le trouble au sein de la majorité parlementaire, au-delà des seuls frondeurs habituels. Reste une question : est-ce le moyen de retourner enfin la courbe du chômage ?

Constatons tout d'abord que notre gouvernement a de la constance dans son application à suivre les recettes libérales. Faute d'avoir pu obtenir une relance au niveau européen en 2012, François Hollande a d'abord joué de la flexibilité par les prix pour tenter de retourner la courbe du chômage. D'où le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Cice), puis le pacte de responsabilité. Les coûts salariaux ont été réduits, les entreprises ont amélioré leurs marges, mais sans résultat sur le front de l'emploi, la faiblesse persistante de la demande dissuadant les entreprises d'investir ou d'embaucher.

Quatre ans plus tard, on aurait pu penser que le gouvernement allait finir par en tirer les leçons et mener une politique plus équilibrée alliant soutien à l'offre et soutien à la demande. Eh bien non ! Après la flexibilité par les prix, il passe aujourd'hui à la flexibilité par les quantités, en permettant aux entreprises d'ajuster plus aisément leur main-d'œuvre disponible à la hausse ou à la baisse.

## Les entreprises gagnantes

Sur le plan de la rentabilité des entreprises, ce projet est assurément favorable. Pouvoir imposer à ses salariés de multiples heures supplémentaires à coût réduit sur une longue période permet de produire plus si nécessaire sans avoir à embaucher, et donc de faire des économies. De même, pouvoir licencier pour raison économique sans risque juridique, quand ça va mal, ou même quand ça va bien, afin de gagner en compétitivité, facilite les reconversions.

## Qui peut croire que licencier plus aisément va multiplier les embauches ?

Est-ce que cela va pour autant relancer l'emploi, comme le promet le patronat à chaque nouvelle réforme ? Déjà, dans les années 1980, Yvon Gattaz, le père de l'actuel président du Medef, promettait des centaines de milliers d'emplois si l'on supprimait l'autorisation administrative de licenciement. Ce qui fut fait. Or, on attend encore les créations d'emplois.

Qui peut croire que pouvoir faire travailler plus les salariés va créer des emplois ? Ou que licencier plus aisément va multiplier les embauches ? Tout cela est stupide, comme le notait Laurent Berger, le dirigeant de la CFDT, dans une interview donnée au journal *Le Monde* du 20 février dernier. De fait, ces mesures risquent plutôt de peser négativement sur l'emploi aussi longtemps que la demande ne sera pas au rendez-vous. Sauf à croire que les entreprises vont devenir si compétitives qu'elles exporteront beaucoup plus et, donc, embaucheront pour répondre à la demande étrangère ! Ce n'est pas sérieux.

## Le code du travail n'est pas le problème

La majorité des entreprises françaises travaillent pour le marché intérieur. Quant à gagner des parts de marché à l'export, au-delà des prix, c'est d'abord une affaire de qualité et de diversité de l'offre, pas de contenu du code du travail.

## **La baisse du chômage en Allemagne, au Royaume-Uni ou en Espagne n'a rien à voir avec les réformes du marché du travail**

Certes, des pays comme l'Allemagne, le Royaume-Uni ou l'Espagne, qui ont réformé leur marché du travail, ont vu leur chômage baisser. Et l'Italie de Matteo Renzi s'engage également dans cette voie. Mais c'est aller un peu vite en besogne que d'en déduire que ce sont les mesures de libéralisation du marché du travail qui expliquent la meilleure situation de l'emploi. Les succès à l'export de l'Allemagne sont d'abord liés à l'excellence de son système d'innovation et à la forte stabilité de sa main-d'œuvre industrielle. Et si le chômage y est bas, c'est au prix d'une multiplication des travailleurs pauvres dans les services. Le Royaume-Uni, pour sa part, suit une politique économique bien plus dynamique que la France, et sans doute peu soutenable, à en juger par les déficits de ses comptes publics et de sa balance commerciale. Quant à l'Espagne, son taux de chômage demeure deux fois plus élevé que le nôtre et son rebond tient d'abord au relâchement de l'austérité et à une bonne année touristique. Rien à voir avec les réformes du marché du travail.

Le patronat pousse aujourd'hui son avantage, en profitant du haut niveau du chômage. Et François Hollande, qui s'aligne en cela sur l'attitude constante de Manuel Valls depuis de nombreuses années, s'imagine affirmer son courage politique en jouant la transgression. On pourrait à la limite comprendre cette stratégie du tout-flexible si, dans le même temps, une vraie sécurité professionnelle avait été mise en œuvre. Mais on l'attend toujours. Et ce n'est pas le plan emploi, ni le compte personnel d'activité dans la forme actuellement en débat qui suffiront à contrebalancer le projet El Khomri.